



Diagnostic de développement durable en entreprise

OUVREZ LES PORTES DE LA DURABILITÉ

Le diagnostic de développement durable est un rapide audit qui permet à l'entreprise de se situer par rapport aux différents aspects du développement durable. La Ville d'Yverdon-les-Bains a développé un partenariat avec une entreprise spécialisée dans ce domaine. Cette dernière se déplace dans l'entreprise durant une demi-journée, voire une journée, afin de récolter différentes données (mobilité, déchets, énergies,...) et présente ensuite un rapport simple donnant une vision globale de la situation de l'entreprise et comprenant des conseils et des orientations vers différentes actions pour améliorer la durabilité de l'entreprise. C'est l'entreprise qui décide ensuite de les appliquer ou non.

Subvention

Le montant de la subvention est fixé à Fr. 1'000.– sur un coût total de Fr. 1'500.–.

Avantages

La réalisation d'un diagnostic de développement durable en entreprise est avantageuse à plusieurs égards :

- identification des économies réalisables sur les coûts de fonctionnement ;
- mise en avant des points forts de l'entreprise en matière de développement durable ;
- amélioration de l'image de l'entreprise pour les collaborateurs et le public.

Exemple de réalisation

Caroline Antille, Responsable Qualité Sécurité Environnement de la Saline de Bex

“La Saline de Bex a initié un diagnostic de développement durable, puis une certification EcoEntreprise en 2011 pour deux raisons. Nous souhaitons d'une part structurer les différentes actions et les projets déjà existants et d'autre part, nous voulions développer notre responsabilité sociétale dans un cadre reconnu et crédible.

Aujourd'hui, notre démarche fait partie intégrante de notre système de management. Notre ambition de devenir un modèle de PME en matière de développement durable se concrétise et nos produits valorisent notre engagement auprès du public. ”

Partenaire

PME-DURABLE

Daniel Amrein et Christophe Fischer

Rue d'Italie 61

1800 Vevey

079 236 66 67

079 297 20 25

d.amrein@pme-durable.ch

c.fischer@pme-durable.ch

www.pme-durable.ch

Informations pratiques

Seules les demandes de subvention pour les diagnostics réalisés avec le partenaire susmentionné sont acceptées.

L'outil d'analyse utilisé pour le diagnostic est le logiciel «OK-PILOT» reconnu par la Confédération et permettant d'accéder à la certification «EcoEntreprise» faisant également l'objet d'un subventionnement (voir fiche correspondante).

Le versement de la subvention est effectué lorsque le dossier est clôturé.

Informations complémentaires

Agenda 21 d'Yverdon-les-Bains (A21)

Hôtel de Ville, Place Pestalozzi 2

1401 Yverdon-les-Bains

024 423 60 20

agenda21@yverdon-les-bains.ch

www.yverdon-les-bains.ch/agenda21